

INKANTER SANT-TEGONEC LOEGUINER

Samedi 25 novembre 2017
saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh



Numéro 49

SECURITE DES ENFANTS AUX ABORDS DES ECOLES

Nous avons été interpellés plusieurs fois par des parents dont les enfants ont été bousculés par des voitures dans la rue de la Gare.

Le 6 juin dernier s'est tenue une réunion d'échanges à destination des riverains de la rue. Suite à cette réunion, deux essais de modification de la circulation sont réalisés, **à titre expérimental**. Nous avons entendu les arguments des commerçants, aussi la période de test a débuté après la saison touristique.

Deuxième phase de test du 23 octobre au 22 décembre, la rue de la Gare est à double sens avec une priorité. Un trottoir large et sécurisé est matérialisé. Des chicanes sont en place pour permettre le croisement des véhicules, avec un impact sur le stationnement.

La commission poursuivra sa réflexion à partir des éléments recueillis. La volonté de la municipalité est avant tout de sécuriser les accès empruntés quotidiennement par les enfants et les piétons, sans nuire au bien-être des habitants et commerçants du centre bourg.



BIBLIOTHÈQUE

Ce mois-ci, une sélection d'ouvrages d'auteurs et d'illustrateurs qui seront présents à « La Baie des Livres » vous est proposée. Votre bibliothèque sera présente à ce salon du livre jeunesse qui aura lieu à l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs le week-end des **25 et 26 novembre**.

Braderie

Vous voulez faire plaisir pour pas cher en cette période de fêtes, vous devriez trouver votre bonheur à la braderie de la bibliothèque qui aura lieu le **samedi 16 décembre** de 10h à 12h et de 14h à 17h. Les livres seront vendus entre 0,50 € et 1 € l'unité, tarifs réduits par lots.

Exposition

Du mercredi **29 novembre** au **samedi 6 janvier**, exposition : « Le temps d'un été... les aventures en photos de volontaires européens à Saint-Thégonnec » qui présente la venue des volontaires européens cet été en différents thèmes illustrés par un texte et des photos : Présentation de la démarche - Les travaux - La vie collective - Les sorties (découverte de la région).

Horaires de la bibliothèque : Lundi : 10h-12h/16h30-18h30 ; mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30 ; mercredi : 14h30-18h30 ; samedi : 10h-12h. Contact : Tél. 02 98 78 96 83.

bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

www.biblio-st-thegonnec-loc-eguiner.com

LOTO DE L'ETOILE SPORTIVE

L'ESST organise son Loto Bingo annuel le **25 novembre** à la salle des fêtes en Saint-Thégonnec, animation Malou, 3 000 € de lots dont : 1 bon d'achat de 400 €, 1 bon d'achat de 200 €, 1 bon d'achat de 150 €, 1 bon d'achat de 100 €, voyage Brittany Ferries, écran plat, tablette tactile, vélo et nombreux autres lots. Possibilité de restauration sur place - Salle chauffée.

RANDONNEE

L'Association Saint-Thégonnec Patrimoine Vivant propose le **dimanche 26 novembre**, une randonnée pédestre, ouverte à tous. Deux circuits au choix (6 ou 10 Km). Départ à 14h précises de Park an Iliz. Pas de covoiturage.

COLLECTE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE

Le CCAS de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner compte sur votre générosité lors de la collecte de la Banque Alimentaire qui aura lieu au magasin Utile de la commune les :

- **vendredi 24 novembre** (après-midi),
- **samedi 25 novembre** (toute la journée),
- **dimanche 26 novembre** (matin).

La totalité de cette collecte est destinée aux bénéficiaires de la commune.

GOUTER DU CCAS

Le goûter de Noël des Aînés (pour les 65 ans et plus) sera servi à la salle du Quinquis en Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec le **mardi 12 décembre** à partir de 15 heures.

Un service de transport est prévu au départ de Park An Iliz à 14h30. Inscription obligatoire en mairie avant le 1^{er} décembre. Contact : 02 98 79 61 06.

APPEL A BENEVOLES

Vous êtes libre le **mardi 12 décembre** ? Pourquoi ne pas venir donner un coup de main à l'équipe de bénévoles pour préparer la salle et/ou servir le goûter des 65 ans et plus, au Quinquis en Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec ? Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous inscrire en contactant la mairie au 02 98 79 61 06.

INTER-CLUB DES TROTTEURS DE LA PENZE

Dimanche 26 novembre, deux circuits « course » seront proposés : 12 et 17 km, à allure contrôlée sur les 7 premiers km, et un circuit marche de 9 km. Départ pour tous à 9h30 du complexe sportif de Guiclan. Ouvert à tous, une soupe chaude et un pot de l'amitié seront offerts au retour.

VENTE DE PIZZAS

Cette année, l'APEL de l'école Sainte-Jeanne d'Arc organise une vente de pizzas un peu originale, pour soutenir les projets des élèves et enseignants (voyage, sorties culturelles, nouveaux jeux de récréation...). Achetez-leur vos pizzas et allez les chercher le week-end qui vous conviendra le mieux **du 17 novembre 2017 au 27 janvier 2018**, au Relais, à Saint-Sauveur. Bon de commande à retirer auprès de l'APEL.

Contact : Karine Masson au 02 56 45 51 11 ou 06 17 51 26 39.

Facebook : <http://urlz.fr/626Z>

FEST- NOZ D'AMNESTY INTERNATIONAL

Pour la 28^{ème} année consécutive, le groupe Amnesty-International de Morlaix par le biais de l'association Bloaz-Nevez organise un grand fest-noz le 31 décembre. Il se déroulera pour la dix-septième fois à la salle des fêtes en Saint-Thégonnec.

De nombreux groupes seront présents pour animer cette nuit magique :

Grande scène : Plantec, Warsav, BBL sextet, Cornec/Trebaol et Le Hir/Nolent.

Deuxième Scène : Mahe-Kergoat, Kergoat-Le Grand et Boest An Diaoul.

Restauration légère : sandwiches, crêpes chaudes toute la nuit. Comme d'habitude les participants se verront offrir le verre du nouvel an et vers 3h30 une soupe à l'oignon. Entrées : 11 € ; gratuit pour les - de 12 ans

Contacts : 06 78 96 61 74 ou 07 80 40 27 33 ou 02 98 61 32 03.

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Un "espace jeunes" accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin d'informations, de conseils et de soutien dans leur orientation sociale et professionnelle. Des permanences de Yoann Dutertre ont lieu, en mairie de Saint-Thégonnec, un mardi après-midi sur deux, les semaines paires.

Contact : 02 98 15 15 50.

Prochaine permanence le mardi 28 novembre à 14 heures.

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Françoise Laurent, assistante sociale, assure une permanence mensuelle en mairie le premier jeudi de chaque mois, entre 9h et 12h. Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement, s'adresser au CDAS à Morlaix, 21 rue de Poulfanc. Tél. : 02 98 88 99 90.

Prochaine permanence le jeudi 7 décembre.

PASSERELLE 10/13

Votre enfant aura 10 ans en 2018. Il a la possibilité de rejoindre la passerelle EPAL dès les prochaines vacances. La passerelle EPAL se situe à Ti ar Re Yaouank à l'étage, rue de Bel Air en Saint-Thégonnec. C'est un endroit où se retrouvent les jeunes âgés de 10 à 13 ans pour participer à diverses activités. Le programme est proposé avant chaque période de vacances. Les activités se déroulent de 14h à 17h.

Gwen Mescam est référente sur les 10/13 ans, elle vous propose une réunion d'information le **mardi 28 novembre** à 20 heures à la passerelle. N'hésitez pas à passer le message à toutes les personnes intéressées autour de vous pour les enfants nés en 2008.

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans.

S'est-il fait recenser ?

Cette obligation légale est à effectuer à la mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire, muni(e) du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

La mairie remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Bac, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront également l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



TEMPS D'EVEIL

Proposés par le Relais Parents Assistantes Maternelles du Territoire de Morlaix, ces temps d'animations, proposés sur la commune (Centre multi-accueil petite enfance Ti ar Bleizig), sont ouverts aux jeunes enfants accompagnés d'un.e assistant.e maternel.le, garde à domicile, parent, grand-parent...

La prochaine date : **mardi 19 décembre.**

Les inscriptions se font par téléphone en contactant le RPAM au 02 98 88 17 34.

Toutes les informations concernant ces animations ainsi que les autres actions proposées par le Relais Parents Assistantes Maternelles du Territoire de Morlaix sont sur le site Internet : www.rpam-morlaix.com

Les travaux prioritaires pour économiser l'énergie

Pour faire des économies d'énergie dans votre logement, la priorité est de s'atteler aux travaux d'isolation. C'est la toiture qu'il faut isoler en priorité, puisqu'elle peut laisser s'échapper

jusqu'à 30% de la chaleur. Viennent ensuite les murs (25%), les fenêtres (15%) et le plancher bas (10%). Vérifiez également votre système de chauffage ; il peut être judicieux de remplacer une



ancienne chaudière par un modèle récent à condensation, d'intégrer un insert dans votre cheminée ouverte ou bien de remplacer vos vieux radiateurs électriques par un système plus performant et adapté à votre logement. Enfin, vous pouvez installer un système de régulation et de programmation du chauffage, comme un thermostat d'ambiance, pour économiser jusqu'à 10% sur votre facture d'énergie.

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation et économies d'énergie au 38 rue du mur à MORLAIX (permanence l'après-midi sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org

CONTRE LA GRIPPE, CHOISISSEZ LE VACCIN

Le vaccin est la protection la plus sûre et la plus efficace contre la grippe. Pour vous protéger et préserver vos proches, vaccinez vous. La MSA rembourse le vaccin pour les personnes de 65 ans et plus et les autres personnes à risque.

Chaque année en France, plus de 2 millions de personnes sont touchées par la grippe. En 2016, 14 400 décès ont été recensés. Cette année encore, la MSA, qui gère le régime d'assurance maladie de plus de 3 millions de personnes issues du secteur agricole, se mobilise et encourage ses adhérents à se protéger contre la grippe.

Des conséquences différentes : Même si personne n'est immunisé contre la grippe, les conséquences ne sont pas les mêmes pour tous. Des complications sévères (bronchites aiguës, difficultés respiratoires...) peuvent apparaître chez les personnes les plus fragiles. Pour eux, à savoir, les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes atteintes de maladies chroniques, les femmes enceintes et l'entourage des nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque, la MSA prend en charge le vaccin. Pour vous et pour vos proches, faites-vous vacciner.

Pour plus d'informations, rendez vous sur le site Internet msa-armorique.fr ou parlez-en à votre médecin traitant.